Commission scolaire des Patriotes

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2005

Procès-verbal de la première séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le 7 novembre 2005, à 19h30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes situé au 1740, rue Roberval à Saint-Bruno.

Présences

Parents
Nancy Bernard
Mireille Desrosiers
Marie-Claude Dion
Monia Dumais
Carole Hamelin
Martine Hubert-Meyer
Johanne Lacroix
Alain Levasseur
Annie Milette
France Tremblay
Représentant du personnel enseignant : Richard Bisson
Représentant du personnel professionnel : Caroline Parent-Legault
Représentant du personnel de soutien : À nommer
Représentante des directions d'établissement : Violaine Fortin
Représentant de la communauté : Denis Roger
Représentant de la direction générale : Jean-Louis Tousignant

Absences

Absences
Représentante du personnel enseignant : Michelle Leduc

Ouverture: Constatation du quorum

Constatation du quorum

Monsieur Jean-Louis Tousignant, représentant de la directrice générale, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

Monsieur Tousignant souhaite la bienvenue aux membres. Il animera l'assemblée jusqu'à l'élection de la nouvelle présidente ou du nouveau président.

Élection à la présidence

1. Élection à la présidence, à la vice-présidence et à la trésorerie

1.1 Mise en candidature à la présidence

Résolution 01-2005-11-07

IL EST PROPOSÉ par Alain Levasseur, appuyé par Johanne Lacroix que France Tremblay soit élue à la présidence.

Comme il n'y a aucune autre candidature, France Tremblay accepte et est élue par acclamation au poste de présidence.

Adopté unanimement.

Élection à la vice-présidence

1.2 Mise en candidature à la vice-présidence

Résolution 02-2005-11-07

IL EST PROPOSÉ par France Tremblay, appuyée par Marie-Claude Dion que Alain Levasseur soit élu à la vice-présidence.

Comme il n'y a aucune autre candidature, Alain Levasseur accepte et est élu par acclamation au poste de vice-président.

Adopté unanimement.

Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 03-2005-11-07

IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Dion, appuyée par Alain Levasseur, d'adopter l'ordre du jour suivant.

1. Élection à la présidence, à la vice-présidence et à la trésorerie
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2005 et du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2005 (annexes 1 et 2 – 07-11-2005)
   3.1 Suivi (Programmes pour contrer la violence – synthèse 2005-2006, signet sur le guide) (annexe 3 – 07-11-2005)
4. Parole au public
5. Retour sur l'assemblée générale
6. Mandat du Comité consultatif des services aux EHDAA
7. Règles de régie interne (annexe 4 - 07-11-2005)
8. Budget du Comité (annexe 5 et 6 – 07-11-2005)
9. Bilan de l'organisation des services aux élèves HDAA (annexes 7 à 12 – 07-11-2005)
10. Calendrier des réunions et programmation 2005-2006 (annexes 13 et 14 – 07-11-2005)
11. Consultation sur les critères d'inscription : invité Claude Sasseville (annexe 15 – 07-11-2005)
12. Consultation sur la Politique de maintien ou de fermeture des écoles invité : Claude Sasseville (annexe 16 – 07-11-2005)
13. Priorités 2005-2006 des Services éducatifs (annexe 17 – 07-11-2005)

14. Parole au public
15. Correspondance
16. Questions diverses
17. Prochaine réunion
18. Levée de la séance.

Procès-verbal

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2005

Résolution 04-2005-11-07

IL EST PROPOSÉ par Annie Milette, appuyée par Monia Dumais, que le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2005 soit adopté tel que rédigé.

Approuvé à l'unanimité.

Procès-verbal

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2005

Résolution 05-2005-11-07

IL EST PROPOSÉ par Johanne Lacroix, appuyée par Alain Levasseur, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2005 soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement.

Suivi

3.2 Suivi : Programmes pour contrer la violence (annexe 3 – 07-11-2005) :

Jean-Louis Tousignant explique aux membres les programmes mis en place dans les écoles cette année. Il mentionne que l'organisation des programmes et activités sont gérés par les écoles et que la décision quant au choix du programme leur revient. Une synthèse des programmes au secondaire sera remise lors d'une autre rencontre. Jean-Louis Tousignant répond aux questions.

Signet sur le guide :

France Tremblay mentionne aux membres qu'elle a demandé une soumission pour les signets et qu'elle nous la remettra sous peu.

Parole au public

4. Parole au public

Un parent demande qui doit informer les parents quand un enfant a un plan d'intervention ? C'est de la responsabilité de la direction d'établissement. Un parent attire notre attention sur un guide concernant les troubles d'apprentissages produit par l'AQETA.

Retour sur l'assemblée générale

5. Retour sur l'assemblée générale

Jean-Louis Tousignant demande aux membres de lui faire part de leurs commentaires concernant l'assemblée générale. Les commentaires portent sur :

- faire une présentation sur le plan d'intervention
- information sur les projets dans les classes spécialisées
- transition vie-active.

Les membres font état du nombre de parents présents lors de la rencontre et des moyens afin de soliciter leur participation.

Mandat

6. Mandat du Comité consultatif des services aux EHDAA

Monsieur Jean-Louis Tousignant rappelle les fonctions du comité telles que régies par la Loi de l'instruction publique et décrites dans la note de transmission et dans la convocation pour l'assemblée générale qui a été remis à tous les parents.

Règles de régie interne

7. Règles de régie interne (annexe 4 - 07-11-2005)

Le document Règles de régie interne est remis en annexe 4-07-11-2005 et France Tremblay commente certains points de ce document. France Tremblay propose aux membres de jumeler le mandat du trésorier au poste de vice-président.

Résolution 06-2005-11-07

IL EST PROPOSÉ par Annie Milette, appuyée par Nancy Bernard, d'adopter les règles de régie interne, telles que proposées dans l'annexe 4-07-11-2005 et de jumeler le mandat du trésorier au poste de vice-président.

Approuvé unanimement.

Budget

8. Budget du Comité (annexes 5 et 6 - 07-11-2005)

La présidente indique le montant alloué par la Commission scolaire pour le fonctionnement du comité.

Un bilan des dépenses 2004-2005 est déposé en annexe 5-07-11-2005.

Bilan de l'organisation des services

9. Bilan de l'organisation des services aux élèves HDAA (annexes 7 à 12 – 07-11-2005)

M. Jean-Louis Tousignant commente les documents présentés aux annexes 7 à 12 – 07-11-2005 concernant la clientèle en adaptation scolaire et répond aux questions.

1- Vous trouverez l'information sur l'organisation des classes spéciales aux primaire et au secondaire. Ces documents retracent l'évolution de l'organisation entre mars et août.

2- Localisation des classes spéciales au primaire et au secondaire. Ces documents donne l'information sur les écoles qui dispensent les services. Il sont en lien avec la consultation effectuée.

3- Élèves intégrés primaire, secondaire. Ce document donne l'aperçu de l'intégration en classe ordinaire depuis 2000.

Calendrier

10. Calendrier des réunions et programmation 2005-2006 (annexes 13 et 14 – 07-11-2005)

Un rappel est fait concernant le calendrier pour la tenue des réunions du Comité 2005-2006.

Les lundis :

5 décembre 2005
6 février 2006
13 mars 2006
3 avril 2006
8 mai 2006
12 juin 2006
18 septembre 2006

Une copie du calendrier scolaire 2005-2006 et de la planification annuelle des contenus qui seront traités au comité sont remis aux membres.

Consultation sur les critères d'inscription

11. Consultation sur les critères d'inscription : invité Claude Sasseville (annexe 15 – 07-11-2005)

Comme à chaque année, la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves est révisée en prévision de la nouvelle année scolaire. Il s'agit donc, à la lumière du processus vécu en 2005-2006, de procéder aux modifications pour améliorer ladite politique qui sera appliquée lors de l'organisation scolaire 2006-2007.

Le projet de modification actuellement en consultation auprès du Comité de parents et des autres instances de la Commission scolaire est remis aux membres.

Les membres sont invités à faire connaître leur avis quant à ce projet au

plus tard le 18 novembre 2005.

PROJET DE RÉSOLUTION

Modification à la politique relative aux critères pour l'inscription des élèves dans les écoles de la CSP.

Résolution n° 07-2005-11-07

Considérant la présentation de monsieur Sasseville, directeur de l'organisation scolaire au CCSEHDAA en date du 7 novembre 2005;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes désire modifier certains articles à sa politique relative aux critères pour l'inscription des élèves;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes désire recevoir un avis du CCSEHDAA;

Considérant la résolution numéro 11-2004-11-22 du CCSEHDAA du 22 novembre 2004 (en annexe) :

Résolution 07 - 2005-11-07

Il est proposé par Johanne Lacroix secondée par Carole Hamelin que les recommandations contenues dans la résolution numéro 11-2004-11-22 soient maintenues soit :

Pour l'élève HDAA inscrit dans une école autre que son école de secteur et ayant été scolarisé dans une classe spéciale **ou intégré en classe régulière** de cette autre école, **offrir aux parents la possibilité de retourner à son école de secteur ou de maintenir cet élève à l'école d'adoption pour la durée de son primaire sous réserve que cette école demeure ouverte.**

Dans le but de développer un milieu sécurisant pour l'élève HDAA, donner une priorité d'admission à la fratrie afin d'être scolarisé à la même école que l'enfant HDAA fréquente jusqu'à ce que ce dernier quitte le primaire vers le secondaire.

De plus, le CCSEHDAA recommande l'ajout d'un nouvel article qui s'insérerait entre les articles 6.1.1 et 6.1.2 proposés au document de consultation, concernant les critères d'admission, d'inscription et de répartition des élèves :

L'élève inscrit avant le 1er mars, ayant un frère ou une sœur HDAA, en classe spéciale ou intégré en classe régulière, dans cette école.

Le CCSEHDAA est très concerné par le maintien des liens familiaux. La fratrie compte beaucoup dans le développement d'un milieu sécurisant et harmonieux pour l'élève HDAA. Nous espérons que le Conseil des commissaires soit réceptif à cette réalité que vivent les familles qui ont un enfant différent et qu'il puisse prendre en compte cet avis.

Adoptée à l'unanimité.
Donné à St-Bruno-de Montarville,
le 17 novembre 2005

Consultation sur la Politique de maintien ou de fermeture des écoles

12. Consultation sur la Politique de maintien ou de fermeture des écoles invité Claude Sasseville (annexe 16 - 07-11-2005)

À la suite du processus de fermeture d'écoles de l'année dernière, la Politique de maintien ou de fermeture des écoles a été analysée et des suggestions de révision ont été faites.

Le projet de modification actuellement en consultation auprès du Comité de parents et des autres instance de la Commission scolaire est remis aux membres.

Les membres sont invités à nous faire connaître leur avis quant à ce projet au plus tard le 18 novembre 2005.

PROJET DE RÉSOLUTION

Politique de maintien ou fermeture des écoles

Résolution n° 08-2005-11-07

Considérant la présentation de monsieur Sasseville, directeur de l'organisation scolaire au CCSEHDAA en date du 7 novembre 2005;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes désire modifier certains articles à sa politique de maintien ou fermeture des écoles;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes désire recevoir un avis du CCSEHDAA;

Considérant les commentaires et discussions entre les membres du comité lors de l'assemblée du 7 novembre :

Résolution 08 - 2005-11-07

Il est proposé par Johanne Lacroix secondée par Carole Hamelin que les modifications proposées à la politique soient adoptées telles que présentées.

De plus, le comité tient à sensibiliser les décideurs sur le contenu du mémoire présenté par le comité CSEHDAA lors des récentes audiences publiques à ce sujet.

Adoptée à l'unanimité.

Donné à St-Bruno-de Montarville,
le 17 novembre 2005

Priorités

13. Priorités 2005-2006 des Services éducatifs (annexe 17 - 07-11-2005)

Chaque année, le Service éducatif de la Commission scolaire fournit les priorités de travail afin de faire ressortir des enjeux particuliers. Jean-Louis Tousignant commente le document.

Parole au public

14. Parole au public

- Un parent s'informe sur l'obligation pour les enseignants de suivre une formation offerte.
- Un parent a une interrogation sur l'information accessible aux parents qui se préparent au plan d'intervention.
- On propose d'informer les Associations de l'existence de notre guide.

Correspondance

15. Correspondance

France Tremblay mentionne aux membres qu'elle a reçu de la documentation concernant :

- Colloque de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle qui aura lieu les 18 et 19 novembre 2005 à Trois-Rivières
- Convocation à une rencontre des présidents et présidentes des CCSEHDAA qui aura lieu le 12 novembre 2005 à Québec
- Congrès AQETA qui aura lieu les 23, 24 et 25 mars 2006 à Montréal
- Répertoire des formations 2005-2008 de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI)
- Brochure de la Commission scolaire des Patriotes « Des écoles de choix »

Questions diverses

16. Questions diverses (comité de parent exécutif, formation aux enseignants, transport)

Un membre mentionne qu'il aimerait que la Commission scolaire fasse signer aux chauffeurs de berlines un registre de conformité au regard des besoins pour un siège d'appoint (grandeur et poids de l'enfant).

Prochaine réunion

17. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 5 décembre 2005.

Clôture
de la séance

18. Levée de l'assemblée

Résolution
09-2005-11-07

IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Dion, appuyée par Alain Levasseur de lever la séance. Il est 10h30.

Adopté unanimement.

Signature

Président

Directeur ou substitut